

# **COMMISSION CENTRALE SPORTIVE**

## **PROCES-VERBAL N°4 du 28 aout 2015**

**Réunion Télématique :**

Président de la CCS : Rodolphe ADAM.

Membres de la CCS : Frederick FRANCILETTE, Frédéric PASTORELLO, Jacques TARRACOR, Yves MOLINARIO.

**Assistent :**

Représentant DTN : Philippe CHEVALET.

Attaché de la CCS : Boris DEJEAN.

### Composition Poules Elite Masculine :

La Commission Centrale Sportive est informée par le représentant légal de la Fédération que la commission des affaires courantes a donné son accord pour que le club de l'ASS SPORT ORANGE NASSAU puisse se ré affilier et s'engager en compétition nationale, par conséquent le club intègre le championnat Elite masculine 2015/2016.

La Commission Centrale Sportive intègre le club de l'ASS SPORT ORANGE NASSAU à la place vacante n° 10 de la poule EMA.

Dans les meilleurs délais, la Commission Centrale Sportive va modifier la formule sportive du championnat d'Elite Masculine en tenant compte du nouveau nombre de clubs disputant ce championnat.

D'ores et déjà, la Commission Centrale Sportive invite les clubs de la poule EMA à vérifier au plus vite, la disponibilité de leur salle sur leur nouvelle date de match à domicile.